Oral II

LANGUES VIVANTES

COMMENTAIRE GENERALE sur l'ensemble des épreuves

L'épreuve consiste en un résumé / commentaire d'un article de presse. Les candidats disposent d'un temps de préparation de 30 mn. L'entretien dure 20 mn. Les candidats doivent résumer les principaux points de l'article, puis, dans un deuxième temps, en livrer un commentaire structuré et argumenté. Le jury attend des candidats qu'ils parlent une dizaine de minutes en autonomie, puis intervient une phase de questions permettant notamment d'évaluer l'autonomie langagière des candidats.

ARABE

Contrairement à l'écrit (thème, version) les candidats arabophones ont manifesté pendant l'oral une grande maîtrise linguistique des textes choisis. C'était aussi l'occasion pour eux de faire valoir un niveau de culture général très honorable. Ceci prouve que les candidats ont été mieux préparés pour l'oral que pour l'écrit, alors que le concours exige que l'excellence vise à la fois l'écrit et l'oral en matière de langue vivante.